Commune de
BREHAND

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212200158-20260708-2026_343-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLÉNÉE-JUGON
Commune de BRÉHAND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 19
Par suite d'une convocation du 2 Juillet 2026 les membres composant le conseil municipal se sont réunis Salle François Cherdel, le 8 juillet 2026 à 19 heures,
sous la présidence de Monsieur Yves Ruffet, Maire.

Présents : 17

Yves Ruffet	Marcel Le Moine	Paulette Beurel	Mickaël Le Devehat
Marie-Annick Desaneaux-Benoit	Patrick Robert	Etienne Le Boucher	Catherine Guillot
Maud Defin	Antoine Marteil	Delphine Flageul	Amélie Rault
Gaëlle Daboudet	Chloé Guillaume	Timothée Rolland	Lilian Guigen
Jean-Baptiste Morin			

Absents représentés : 02

Maryline Le Picard Josse	Pouvoir à	Marie-Annick Benoit
Florian Bruyère	Pouvoir à	Chloé Guillaume

Le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Madame Marie-Annick Benoit est désignée pour remplir cette fonction.

2026-343 – Jurés d'Assises : tirage au sort – exercice 2027

Monsieur le Maire,
VU les dispositions du CGCT,
VU l'arrêté Préfectoral 2027 fixant le nombre de jurés au jury d'assises pour l'année 2027,
VU l'instruction de la Cour d'assises des Côtes d'Armor en date du 11 Mai 2026 fixant les règles de la constitution de la liste du jury pour l'année 2027,
PRECISE pour la commune de Bréhand le nombre de jurés à tirer au sort doit être le triple de celui fixé pour la circonscription à savoir 3 pour 1 aux fins d'établir la liste préparatoire,
PROCEDE au tirage au sort effectuée par la plus jeune conseillère de l'assemblée municipale, selon les modalités habituelles,
DIT que ces administrés seront directement informés par les services de la mairie,
PRECISE que la suite de la procédure leur sera communiquée.
VALIDE le tirage au sort effectué :

TILLIETTE Franck Luc	13 Le Pré Simon	22510	BREHAND
DOMEON Mathis	13 bis route de Moncontour	22510	BREHAND
DAVID Catherine Roselyne Pierrette	19 La Mi Voie	22510	BREHAND

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

le 17 Juillet 2026
Le Maire
Yves RUFFET,

MAIRIE DE BRÉHAND Côtes d'Armor